



AGENDA

6. 13 & 20 FÉVRIER

ANIMATIONS NATURE

L'association Plaine de vie organise différents ateliers nature le mercredi de 14 h à 16 h :

- ateliers jardin « Le jardin se refait une beauté » le 6 février et « Les semis peuvent commencer » le 20 février ;
 - atelier cuisine « Cuisine de saison » le 13 février ;
- Tarif : 2 euros par foyer.

Inscription obligatoire au 01 39 35 27 36

Plaine de vie, 42 rue du chemin vert,
95460 EZANVILLE.



23 FÉVRIER

STAGES BAFA

- Le service Jeunesse et Familles, en partenariat avec l'association « La main solidaire », organise une formation au diplôme du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) de base à un prix réduit du 23 février au 2 mars à Ezanville (Centre municipal d'activités culturelles et de loisirs).

Inscriptions et informations au service
Jeunesse et Familles, rue Fleming.
06 88 31 82 94.

- L'IFAC organise un stage BAFA Base - thématique : « Accueil de l'enfant en situation de handicap » du 23 février au 2 mars à Ezanville (ancienne poste).

Renseignements et inscriptions :
IFAC Val d'Oise - Tél. : 01 34 44 21 90

Inscription en ligne sur www.bafa-bafd.net

25 FÉVRIER

ATELIER D'ÉCRITURE : LE SLAM, POÉSIE URBAINE

L'association Urban Mou' organise un atelier d'écriture autour du slam à destination des adolescents et des adultes le lundi 25 février de 20 h à 22 h au centre municipal d'activités culturelles et de loisirs.

Tarifs : 10 €/adhérent - 12 €/non-adhérent.
Informations et inscriptions : 06 23 89 95 49
urbanmouv.com

GRAND DÉBAT NATIONAL : EXPRIMEZ VOS DOLÉANCES EN MAIRIE ET EN LIGNE

Dans le cadre du Grand Débat National, un cahier de doléances et de propositions est ouvert à l'accueil de la mairie depuis le 15 janvier 2019. Un formulaire de dépôt de doléances en ligne est également disponible sur www.ezanville.fr.

Depuis plusieurs semaines, un mouvement populaire interpelle les pouvoirs publics sur de nombreux sujets de société : pouvoir d'achat, représentation politique, fiscalité, environnement...

À l'image de nombreuses communes, la Ville d'Ezanville a souhaité, dans un esprit républicain, assumer son rôle de relais de proximité de la « grande concertation » souhaitée « au niveau des territoires » par le Président de la République.

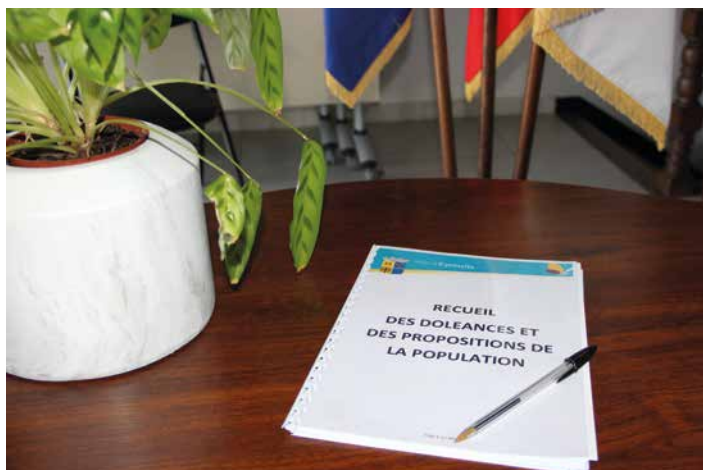
C'est pourquoi, afin de recueillir l'avis de la population et le transmettre aux représentants de l'État, Monsieur le Maire a mis à la disposition des citoyens depuis le 15 janvier dernier un cahier de doléances et de propositions. Ce cahier est disponible en mairie jusqu'au 31 mars 2019 durant les horaires d'ouverture de l'hôtel de Ville (du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00, le lundi de 13 h 30 à 17 h 00).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un formulaire de dépôt de doléances en ligne est disponible sur le site de la Ville www.ezanville.fr (cahier de doléances et de propositions électronique) jusqu'au 31 mars 2019. Arrivant sous forme de mail, vos doléances et propositions seront imprimées par nos services et ajoutées au cahier papier avant envoi en Préfecture.

À QUOI SERVIRONT TOUTES CES CONTRIBUTIONS ?

Toutes les contributions seront remontées pour permettre une analyse approfondie à la fois quantitative et qualitative et ainsi nourrir une restitution placée sous le contrôle et la responsabilité de garants. Elles permettront de forger un nouveau pacte économique, social et environnemental et de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement dans les prochains mois.

Le Gouvernement s'est engagé à prendre en compte tous les avis et propositions exprimés dans le respect de la méthode et des règles du



débat, selon les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité, de respect de la parole de chacun.

COMMENT S'ORGANISE LE GRAND DÉBAT ?

Le Grand Débat National s'est déployé tout d'abord à partir **des réunions d'initiatives locales**. Ces réunions permettent à chacun de débattre au cours de réunions publiques, de se faire entendre et de convaincre.

Depuis le 21 janvier, les **contributions** des Françaises et des Français peuvent être directement déposées sur le site granddebat.fr, en plus des cahiers de doléances disponibles en mairies et sur leurs sites internet.

Des **stands de proximité** sont installés dans des lieux de passages du quotidien. Ils permettent à ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur les thématiques mises au débat. Depuis le 1^{er} mars, des Conférences citoyennes régionales sont organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes.

LE CALENDRIER EN 3 ÉTAPES

- Ouverture des débats : 15 janvier 2019
- Clôture des débats : 15 mars 2019
- Réalisation de la synthèse : avril 2019

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,

Lors de la séance du Conseil municipal du 31 janvier dernier, nous avons fait voter une motion manifestant notre désapprobation au sujet des projets de développement de l'aéroport de Roissy, qui vont impacter en partie notre commune, et contribuer encore une fois à dégrader le cadre de vie des Ezanvillois. Cela fait maintenant plusieurs décennies que nous manifestons notre opposition à ce développement et que nous ne sommes jamais entendus. Je me souviens avoir participé à des manifestations à Paris en compagnie d'élus de toutes tendances politiques confondues contre les décisions prises par l'État. Nous avons même manifesté à Roissy en bloquant les accès à l'aéroport avec nos véhicules personnels. Certains d'entre nous ont été évacués par la Police. Nous avons été menacés d'enlèvement de nos véhicules par la fourrière et des contraventions ont été infligées à certains. La Ville d'Ezanville a déjà voté une motion en 2014.

Pour être très clairs, nous n'avons jamais obtenu quoi que ce soit de sérieux. Nous avons vraiment l'impression de nous battre contre des moulins à vent. Peut-être faudra-t-il cette fois aller bloquer Roissy vêtus de gilets jaunes ?

Suite aux manifestations dont vous avez été acteurs ou témoins ces derniers mois, un grand débat national a été lancé, vous le savez. Ezanville a répondu présente et un cahier de doléances et de propositions est à votre disposition en mairie et sur le site internet www.ezanville.fr. Ils sont déjà largement pourvus. Nous avons également mis en place un support pour le samedi matin en mairie. Tous les éléments reçus seront rassemblés et transmis aux services de l'État en temps voulu. J'avais la crainte que les sujets abordés débordent largement ceux qui intéressent le gouvernement. C'est le cas. Nous n'avons pas besoin d'y trouver des remarques concernant par exemple le désert médical à Ezanville, car d'une part ce n'est pas le sujet du débat, et d'autre part ce n'est plus la situation actuelle de la ville.

Troisième et dernier sujet que je voulais aborder est celui des collectes des ordures ménagères à Ezanville. La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) et le SIGIDURS ont passé des marchés avec des jours de ramassage et des obligations imposés aux Ezanvillois comme aux autres habitants de la CAPV. Or, nous ne parvenons pas à obtenir le respect des heures et des jours de stockage sur les trottoirs. Dans certaines parties d'Ezanville, les objets encombrants sont stockés tous les jours au fur et à mesure qu'ils embarrassent les particuliers. Concernant le ramassage des sapins de Noël, des consignes, des conseils et des dates de collecte ont été précisés sur le calendrier et sur tous les supports de communication de la Ville. Malgré cela, de nombreux sapins ont orné les trottoirs du début du mois de janvier jusqu'au 28, date de ramassage. Que faut-il faire ? S'il vous plaît, ne me répondez pas sur le cahier de doléances !



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 0139 90 10 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



SOCIAL

LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
EST LÀ POUR VOUS AIDER !

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est à la disposition de tous les Ezanvillois qui ont besoin d'être accompagnés, conseillés ou de bénéficier d'une écoute attentive. Voici un rappel de l'offre de services proposés par ce service municipal.

QU'EST-CE QUE LE C.C.A.S. ?

Le C.C.A.S. est un établissement public communal. Il possède son propre budget, dissocié de la commune.

C'est un service d'écoute, de conseil, d'information et d'accompagnement qui intervient en collaboration avec de nombreux partenaires (Conseil Départemental, CAF, Secours Catholique, Plaine de Vie...).

Pour vous accompagner dans toutes les étapes de la vie, le C.C.A.S. propose différents services.

Pour les personnes en situation de handicap : demande de carte mobilité inclusion, Allocation Adulte Handicapé, aide sociale à l'hébergement...

Pour les seniors : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), Dossier retraite, Téléassistance, carte de transport (Améthyste), inscription au plan canicule, aide sociale à l'hébergement...

L'INSTRUCTION DE DOSSIERS

Pour les personnes seules ou en couple : demande de RSA, étude par le travailleur social d'une aide financière liée à une difficulté ponctuelle.

Pour tous : enregistrement de la demande de logement social, instruction des dossiers de Couverture Médicale Universelle Complémentaire (CMUC), d'Aide à la Complémentaire Santé (ACS).

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le travail social propose aux personnes seules ou en couples, un accompagnement pour répondre aux différentes problématiques de la vie quotidienne (expulsions, endettement/surendettement, rupture de logement/hébergement, domiciliation des personnes sans domicile stable, ouverture de droits, aides financières, orientations vers les partenaires...).

Pour tous les Ezanvillois

Permanence d'écrivain numérique : sur rendez-vous, le C.C.A.S. en partenariat avec le Secours Catholique peut vous accompagner à effectuer vos démarches administratives : recours, courriers, déclarations...

Espace Cyber Social : le C.C.A.S. met à votre disposition, avec ou sans accompagnement, un outil informatique avec l'accès à Internet et une imprimante.

Paniers solidaires : sur étude de la situation financière, le travailleur social peut vous orienter vers l'association Plaine de Vie afin de bénéficier de la distribution de paniers de légumes biologiques à un coût réduit.



LES ACTIONS ENVERS LES SENIORS

Transport à la demande : un service est proposé pour vous accompagner aux courses ou à la clinique Capio (sur réservation). Voici les prochaines dates pour le 1^{er} semestre 2019 :

- Lundi 18 février
- Lundi 15 avril
- Lundi 10 juin
- Lundi 18 mars
- Lundi 13 mai
- Lundi 24 juin
- Lundi 1^{er} avril
- Lundi 27 mai



Banquet ou coffret de Noël : un repas ou un coffret est proposé annuellement aux seniors âgés de + de 70 ans.



Ateliers informatique : cours d'initiation à l'outil informatique. Voici les prochaines dates pour le 1^{er} semestre 2019 :

- Lundi 11 février
- Lundi 25 février
- Lundi 11 mars
- Lundi 25 mars



Conférences thématiques : proposées autour de la santé, la retraite, prévention routière... Voici les dates des prochaines conférences :

- **Lundi 18 mars** à 14 h30 : « Quelle alimentation lors de l'avance en âge pour prévenir certains problèmes de santé ? », en mairie, salle du conseil municipal.
- **Mardi 19 mars** de 9h30 à 12h : « Retraite personnelle-pension de réversion-minimum vieillesse » en partenariat avec la CNAV, en mairie, salle du conseil municipal.



Les + du C.C.A.S.

Permanences de nos partenaires : CAF, FMH (accompagnement sur les questions liées au handicap), AAF (accompagnement bénéficiaire du RSA), Ma Commune – Ma santé (mutuelle communale).

SERVICE MUNICIPAL 16/20 ANS :

SUCCÈS DU 2^E CHANTIER-SÉJOUR AU SKI

Pour la seconde fois, le projet chantier séjour solidaire a eu lieu avec les jeunes d'Ezanville, en partenariat avec l'association la Main Solidaire, l'association AROEVEN et l'association sportive Versailles Jussieu (ASVJ).



Un groupe de 7 jeunes et de 3 accompagnateurs ont continué le chantier solidaire de l'année précédente en rénovant de nouvelles chambres dans un bâtiment du centre « le Villard en Chartreuse » à St Pierre d'Entremont. Ce centre accueille des classes de découvertes et des enfants durant les périodes de vacances scolaires. Le groupe était également accompagné de 8 bénévoles de l'association la Main Solidaire.

Le groupe s'était fixé l'objectif de poursuivre le projet commencé l'an dernier avec de nouveaux jeunes intéressés par la découverte du milieu montagnard. Les jeunes ont restauré les locaux de la structure avec la mise en peinture en matinée et des séances de ski l'après-midi. Le temps, plutôt favorable, a permis aux nouveaux skieurs de s'initier aux sports de glisse et de partager des moments

conviviaux tels que la soirée karaoké, le jeu du loup-garou, une raclette etc...

Grâce à l'implication de tous, partenaires et jeunes, une action solidaire s'est concrétisée en profitant des joies de la montagne.

Face au succès de ce chantier séjour, de nouvelles opérations du même type sont en cours d'élaboration pour l'année 2020, afin de favoriser des actions citoyennes et solidaires auprès de nouveaux jeunes.

La Ville d'Ezanville remercie les partenaires pour leur participation active dans ce projet et particulièrement l'association La Main Solidaire qui, depuis quelques années, accompagne le service Jeunesse et Familles dans la réalisation d'actions socio-éducatives ainsi que le public accueilli dans la recherche d'objectifs socioprofessionnels.



ACTUALITÉS

INFO SIGIDURS : CONSEILS ET ASTUCES POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ? Le fait de jeter à la poubelle des denrées alimentaires entamées ou non, qui auraient pu être consommées. Ce phénomène est présent tout au long de la chaîne de production, de distribution et de consommation.

Combien cela vous coûte ?

Le gaspillage alimentaire dans la consommation des ménages en France représente :

- 20 kg de déchets par an et par personne dont 7 kg non consommés et encore emballés
- 100 € à 160 € par an et par personne jetés à la poubelle

Le réduire en seulement 3 étapes, c'est possible !

1. Achetez malin : Faire une liste de courses - Vérifier ce qu'il reste dans mon réfrigérateur et dans mes placards - Vérifier les dates de péremption - Essayer de planifier les repas de la semaine

2. Cuisinez astucieusement : Cuisiner des quantités adaptées au nombre de personne à table - Utiliser en priorité les produits entamés - Cuisiner en priorité les aliments qui approchent de leur date limite de consommation

3. Conservez les aliments : Ranger devant ou au-dessus les aliments qui doivent être consommés rapidement - Ranger les produits à la bonne place en fonction des zones de fraîcheur dans mon réfrigérateur

www.sigidurs.fr



LA DÉCHÈTERIE, ON Y PENSE !

Un déménagement ? Un « nettoyage de printemps » ? Et vous voilà avec pleins d'objets ou de déchets à jeter !

Dans un premier temps, si ces objets ne sont pas abîmés, pensez à les donner, à une association par exemple, sinon ayez le réflexe déchèterie, leur accès est gratuit !

Pourquoi aller en déchèterie ?

En complément des collectes en porte-à-porte, les déchèteries vous permettent de :

- jeter des déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par les collectes traditionnelles (pneus, pots de peintures, huiles moteurs, végétaux volumineux...);
- protéger l'environnement en limitant les dépôts sauvages et en collectant les déchets polluants;
- économiser les ressources naturelles en favorisant le recyclage et la valorisation.

N'oubliez pas votre badge d'accès ou amenez les justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent).

Quels déchets déposés en déchèterie ?

Les déchets refusés : les ordures ménagères, les sacs remplis, les cadavres, les carcasses de voitures, l'amiante, les déchets présentant un risque explosif ou radioactif (bouteilles de gaz, bouteilles sous pression, extincteurs...).

Les déchets à remettre aux agents d'accueil : les radiographies, les appareils de chauffage, les produits toxiques, les pots de peinture, les piles, les batteries, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les ampoules et les néons.



TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Subitement depuis quelques temps, le gouvernement se souvient qu'il y a des maires et que peut-être on pourrait avoir besoin d'eux, qu'ils soient ou non dans les 55 % de ceux qui en ont ras le bol d'être traités par-dessus la jambe par les services de l'État et qui vont rendre leur tablier en mars 2020. Malgré cela, beaucoup d'entre eux, comme c'est le cas à Ezanville, vont organiser des débats publics. Pour cela, nous ferons appel aux volontaires qui se sentent capables d'animer des réunions de ce genre (le Maire d'Ezanville est toujours dans l'attente de ces volontaires). Il nous semblerait pertinent d'y retrouver les militants d'En Marche.

Simple rappel, 55 % des 36 000 Maires, cela représente 19 800 candidats à trouver pour mars 2020. Dans certaines communes, cela va être compliqué de trouver des candidats.

Bien vivre à Ezanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Extraits de la motion proposée par notre groupe au conseil municipal du 31 janvier 2019 contre la réalisation d'un nouveau terminal à l'aéroport de Roissy-CDG.

ADP envisage la réalisation du T4 qui devrait accroître de 60 % le nombre de passagers/an (de 69 millions en 2017 à près de 110 millions en 2037).

Un tel monstre aurait mérité un vrai débat public neutre et équitable. Ce n'est pourtant qu'une concertation à la main d'ADP qui sera menée du 12 février au 12 mai 2019.

Pourtant avec le T4, les nuisances (bruit et pollution de l'air) augmenteront encore pour des centaines de milliers de riverains dont les Ezanvillois.

Ce projet pose aussi la question de la croissance infinie du transport aérien.

Sa part dans les émissions de gaz à effet de serre ne cesse d'augmenter. Il est pourtant exempté de toute taxe sur le kérosène. Le rapport d'Airparif de février 2018 montre une très mauvaise qualité de l'air sur la plateforme de Roissy et des axes la desservant avec des niveaux de pollution similaires au cœur de Paris. Ceci s'aggravera avec le T4.

À Ezanville, avec le T4, le nombre de survols augmentera et donc les nuisances sonores.

Concernant les vols de nuits, il faudrait les interdire comme c'est le cas à Orly, Nantes, Frankfurt. Pourquoi une telle inégalité ?

Des études ont montré que les zones survolées ont vu une baisse constante des valeurs des biens immobiliers situés sur leurs territoires.

L'argument de créations d'emplois ne se justifie pas car sa portée se limite aux secteurs avec une bonne desserte en transports, ce qui n'est pas le cas d'Ezanville.

Nous demandons :

- la suppression de tous les vols de nuit de 23 h à 6 h de l'aéroport CDG,
- l'interdiction de vol des avions les plus bruyants,
- l'arrêt de la privatisation d'ADP,
- l'arrêt du projet d'extension de l'aéroport CDG avec la création du T4.

La motion est disponible sur demande à elus.nouvelleenergie@gmail.com

Profitez du cahier de doléances en mairie pour vous exprimer enfin, et notamment sur le projet de terminal T4.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

La mise en place des cahiers de doléances est une occasion unique, donnée aux maires pour écouter leurs administrés et appliquer une réelle politique de dialogue. On a sans doute oublié ce fondamental droit républicain de s'exprimer, d'être entendu, de dénoncer, de contester et de proposer.

Certes, les revendications des « gilets jaunes » sont maintenant plutôt du domaine du rêve et il n'est pas facile de s'y retrouver dans ce fatras de revendications, mais il est intéressant de se rendre compte des demandes qui reviennent le plus souvent et il est surtout essentiel de dialoguer et d'échanger. Notre maire aura-t-il la volonté, sinon le courage de le faire ?

Il en est de même pour les élections. Devons-nous rappeler que la démocratie est représentative, lorsque les citoyens choisissent des représentants pour exercer le pouvoir en leur nom et afin d'agir dans l'intérêt général.

Il est peut-être judicieux de connaître l'opinion d'un maire qui souhaite se retirer, en raison de son âge, mais il est inconcevable qu'il utilise le journal municipal pour jeter l'opprobre sur d'éventuels candidats qu'il ne juge pas correspondre à sa propre vision de la vie municipale (en toute modestie...). Nous remarquons d'ailleurs que l'ancien maire a tenu les mêmes propos lorsque le maire actuel a présenté sa propre liste concurrente.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

21 décembre : soirée raclette au service 16/20 ans.



16 janvier : cocktail de remerciement des bénévoles du service Jeunesse et Familles.



16 janvier : naturalisation d'un Ezanvillois en présence du Sous-Préfet et de Mme Malet, adjointe au Maire.



CARNET

NOVEMBRE

Naissance

Catarina Goncalves

Décès

Raymond Ganne.

DÉCEMBRE

Naissances

Osman Aksit. Rayane Benkila. Niyaz Coban. Enzo Da Costa. Assia Diarra. Camille Goury. Layana Gustave. Joy Harb. Ethan Kasslaci. Ion Mamaliga. Roméo Viennet.

Mariages

Fatoumata Traoré et Patrick Da Silva.

Décès

Véronique Mourou. Françoise Fioccola. Pedro Gilsanz.

JANVIER

Naissances

Carl Guillerm. Joyce Aglaé. Ilyan Bouberka. Tom Cholley. Omar Coulibaly. Samuel De Jésus. Naba Keita. Ana Mansart. Kéana Neller. Ali et Zakaria Si Mohammed.

Mariages

Sadio Coulibaly et Guedio Touré.

Décès

Madeleine Eberhardt. Robert Gonin. Rachel Plaine. Christiane Vermoesen. Marcel Sueur.

EN BREF...

Gare aux faux-démarcheurs

Soyez vigilants ! Ces dernières semaines, plusieurs faux démarcheurs ont été signalés à Ezanville. N'ouvrez pas votre porte au premier venu et pensez à exiger les cartes professionnelles de vos interlocuteurs.

Ateliers vacances nature

L'association Plaine de vie organise des ateliers « vacances nature : découvrir l'art au jardin » du lundi 25 février au vendredi 1er mars de 14 h à 16 h 30. Contes, jeux, activités manuelles sont au programme pour les enfants de 4 à 12 ans.

Inscription obligatoire au 01 39 35 27 36

Tarifs : 15 euros par famille et par jour ou 50 euros par famille et par semaine.

Plaine de vie, 42 rue du chemin vert, 95460 EZANVILLE.

<http://www.plainedevie.org/>

Ligne 269 : plus de bus aux heures de pointe

À compter du 4 février, la ligne de bus RATP 269 bénéficiera d'un renfort d'offre aux heures de pointe du matin, du lundi au vendredi, en période plein trafic, afin d'assurer 3 passages par heure sur les tranches horaires de 7 h à 8 h, dans chaque sens, pour les missions « Garges-Sarcelles » à « Hôtel de Ville d'Attainville » contre 2 passages par heure actuellement.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 mars 2019 :

soit en mairie avec le formulaire d'inscription complété, votre carte d'identité et un justificatif de domicile,

soit par courrier avec le formulaire d'inscription complété, la photocopie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Commerces ambulants : Rôtisserie

Une rôtisserie ambulante vous propose des poulets (fermiers et classiques), des cuisses de poulet ainsi que du riz parfumé ou des pommes de terre rissolées. Le mercredi soir rue de la gare et le samedi soir au rond-point de la briqueterie (ZAC But Castorama) à côté du camion Pizzas Fender's.

Vous pouvez également passer vos commandes au 06 01 26 01 17.

TOPF SILVIA MONFORT

THÉÂTRE DE L'OUEST DE LA PLAINE DE FRANCE

LES VIRTUOSES

8 FÉVRIER - 20 H 30

Ces deux pianistes se lâchent sur scène avec une seule ambition : mélanger musique, magie moderne et clowneries à la Chaplin.



VOCAL COMBAT

15 FÉVRIER : 20 H 30

Suite à une erreur de programmation, deux imitateurs se retrouvent sur la même scène. Aucun des deux ne veut céder sa place à l'autre... sans pour autant modifier la prestation initialement prévue !



L'ÉCOLE DES FEMMES

19 FÉVRIER - 9 H 30 - 14 H

Hanté par la peur d'être trompé, Arnolphe, un homme d'âge mûr, a recueilli une jeune orpheline qu'il tient recluse au couvent depuis ses 4 ans afin d'en faire une épouse soumise, élevée dans l'ignorance.



Pour réserver votre billet :

À l'accueil du Topf Silvia Monfort // Sur internet : agglom-plainevallee.fr

Par téléphone : 01 39 33 01 81 // Par mail : theatre@agglom-plainevallee.fr

Par courrier (avec un chèque libellé à l'ordre du Théâtre Silvia Monfort)

Autres points de vente et réseaux : Fnac, BilletRéduc

Topf Silvia Monfort - 12, rue Pasteur, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt